

## Société de Développement du Landeron

<i>Séance:</i>	Assemblée générale de la Société de développement du Landeron
<i>Date:</i>	Mardi 24 octobre 2017, 18h30
<i>Lieu:</i>	Nouveau centre administratif, rue du Centre 6, 2525 Le Landeron

*Présences :* Le Comité au complet

*Membres présents:* 34 personnes

*Membres excusés:* -

*Scrutateur:* -

En ouverture de séance le président mentionne qu'aucune demande par écrit de modification de l'ordre du jour n'est parvenue 10 jours avant la date de l'assemblée.

### 1 Procès-verbal de l'assemblée du 29 mars 2017

Le président précise que le PV ne sera pas lu.

Le PV est accepté tel quel à l'unanimité sans opposition, Remerciement au secrétaire..

### 2 Rapport du Président

Olivier Perrot pour son 1<sup>er</sup> rapport, rappelle les activités principales de la SDL, hormis la gérance du Camping des Pêches, soit le soutien financier et logistique de l'Ecole de musique, de la course des aînées, des diverses fondations telles que la piscine et l'Hôtel de Ville ainsi que les décorations florales de notre commune.

Les projets ont porté sur l'installation du Wi-Fi au camping de passage, de l'aménagement de 2 Pods ainsi qu'un abri à vélos pour y loger de nouveaux vélos dont 3 à assistance électriques au camping de passage.

La fréquentation du camping de passage après un départ en fanfare a fléchi due en partie à un mois d'août maussade.

Notre camping faisant partie de l'association Jura & 3 Lacs Camping a été reconstruit cette année par les instances de Swisscamps pour une nouvelle classification valable dès 2018. Malgré des critères plus sévères, notre camping est l'un des campings à avoir maintenu notre classement actuel, c'est-à-dire 4 étoiles sur un maximum de 5.

Les visiteurs du camping de passage s'acquittant de la taxe de séjour reçoivent des cartes NTC-Neuchâtel Transport Card leur permettant de voyager sur le réseau neuchâtelois pour une durée de 15 jours. Les résidents peuvent également l'obtenir, sur demande, pour une durée de 15 jours consécutifs.

Les remerciements du président sont transmis à M.Christian Zaugg et à son équipe pour leurs disponibilités et l'entretien du camping.

### 3 Comptes 2016

	Ecole de musique	Camping	Général
Revenus	152'033.-	1'161'044.-	663'518.-
Dépenses	239'079.-	500'329.-	637'312.-
Déficit/Bénéfice	-87'046.-	660'714.-	26'206.-

Au bilan, le capital au 31.12.2016 se monte à CHF 810'284.-

### **4 Rapport de l'organe de contrôle**

Le président lit le rapport de la fiduciaire Fiduzimm.

Les comptes et le rapport sont acceptés par l'assemblée à l'unanimité sans opposition.

### **5 Rapport de la Fondation de la piscine du Landeron**

Le président du conseil de Fondation de la piscine du Landeron, Yves Frochaux, rapporte que les entrées 2017 correspondent environ à celles de 2016, les comptes ne sont pas encore terminés, quelques piqûres de guêpes et abeilles ainsi que quelques accidents dont le talon cassé du garde-bain principal sont à déplorer, des actes de vandalismes par deux fois ont été perpétrés durant la nuit, un nouveau site internet a été inauguré, l'application d'un règlement de la piscine, le personnel est fidèle à son poste soutenu par 16 gardes bain auxiliaires, de nombreux clients font part de leur satisfaction quant à la gestion, propreté et animation de l'aquagym et pour finir la création d'une piste de pétanque. Il mentionne également que la fréquentation de 48'727 est légèrement plus que 2016 avec 46'514 mais moins que 2015 avec 50'787, certainement dû aux fluctuations des températures de 32 à 18°C avec un mois d'août entre 12 et 15°C.

Yves Frochaux, au nom du conseil de fondation, remercie chaleureusement la SDL pour son soutien financier, qui permet une diminution de la charge de la commune du Landeron.

### **6 Rapport sur l'école de musique**

Le président lit le rapport du directeur de l'école de musique, Roland Jeanneret.

Comme introduction dans son rapport, Monsieur Jeanneret pose la question "Les cours de musiques sont-ils rentables pour tout le monde?" et apporte les argumentations démontrant le bénéfice pour tous et non réservé qu'à une seule élite. Cela va du développement de compétences, au bénéfice sur les effets neuronaux et cognitifs, son apport au niveau social comme l'apprentissage à la fixation du but, à prévoir son chemin, à se corriger, à travailler ensemble, à rencontrer et à écouter l'autre. Ces argumentations plaident pour un enseignement de la musique de qualité, repris par ailleurs par les hautes écoles de musiques (HEM).

Monsieur Jeanneret mentionne les événements organisés par l'école de musiques comme par exemple les auditions au temple du Landeron et deux journées portes ouvertes dans lesquelles les personnes peuvent découvrir les instruments enseignés à l'école. Il fait part également de la qualité du corps enseignant, soudé et enthousiaste et du nombre respectable d'élèves inscrits et de la bonne santé de l'école. Il termine en exprimant sa reconnaissance à toutes les personnes soutenant l'école mais particulièrement la SDL pour son soutien financier indispensable et sa collaboration.

### **7 Rapports sur les loisirs des aînés – Course des Aînés**

Le président lit le rapport du Club des loisirs des Aînés établi par Mmes Houriet et Amsermet. Elles mentionnent que le groupe s'est étoffé de quelques membres, la fréquentation moyenne lors de projection de films avoisine les 30 personnes, le traditionnel loto et l'après-midi de Noël sont toujours bien appréciés avec 60 personnes. Le club s'est retrouvé en juin pour un dîner convivial au bord de la Thielle au restaurant de la capitainerie et au début de ce mois, 35 personnes ont visité le musée Charlie Chaplin à Corsier s/Vevey, déplacement en car; les participants étaient enchantés!

Mmes Houriet et Amsermet, au nom du Club des loisirs des Aînés, remercient vivement la SDL pour son soutien tout au long de leurs activités.

Yves Frochaux poursuit avec la course des Aînés, la 61<sup>ème</sup>. Elle s'est déroulée le 7.9.17 au Lac Noir avec 216 personnes dont 57 chauffeurs. La particularité cette année a été la surprise du nombre d'envoi d'inscriptions, 689 invitations contre 550 en 2008, puis du

## **Société de Développement du Landeron**

---

retour du nombre d'inscriptions de 173 personnes contre habituellement une moyenne de 120 retours. Une difficulté fut de trouver des chauffeurs. Finalement 57 voitures ont voyagé les 216 personnes, chauffeurs y compris. Tout le monde s'est retrouvé à l'hôtel Schwarsee pour prendre l'apéritif au bord du lac puis le repas en salle. Tout le monde était de retour entre 17h et 18h après la collation sur le chemin du retour à Avenches au restaurant Lacotel.

Yves Frochaux transmet à la SDL les remerciements au nom des hôtes ainsi qu'à la commune pour sa participation financière et logistique. Il remercie également ses deux collaborateurs MM. Georges Rais et Gérard Houriet. Il mentionne également que la pérennité de cette course dépendra tout d'abord de trouver des restaurants de grande capacité mais également de trouver chauffeurs et voitures.

La prochaine course partira le 6 septembre 2018 dans le jura.

### **8 Budget 2018**

Le budget est distribué et commenté par le caissier. Au vote, il est accepté par 34 voix sans opposition.

### **9 Nominations pour la période 2017-2021**

Du Président

Le vice-président Roland Perret-Gentil présente la fonction de Président. Il propose Olivier Perrot pour ce poste après avoir demandé à l'assemblée s'il y avait une autre candidature. Pas d'autre candidature! Olivier Perrot est élu par acclamation.

Des membres du Comité

Le Président Olivier Perrot propose à l'Assemblée de reconduire le comité dans son ensemble après avoir présenté chacun des membres. Le comité est élu par acclamation.

### **10 Nomination de l'organe de contrôle**

Le caissier Daniel Wälti propose à l'assemblée la fiduciaire Leitenberg & Associés SA en remplacement de la fiduciaire Fiduzimm pour départ à la retraite. L'assemblée accepte ce nouvel organe de contrôle.

### **11 Divers**

Pas de questions de l'assemblée ou du comité.

Le Président remercie l'Assemblée pour sa présence et l'invite à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 19h15

Le Président  
Oliver Perrot

Le secrétaire PV  
Laurent Loeffel